

BULAC

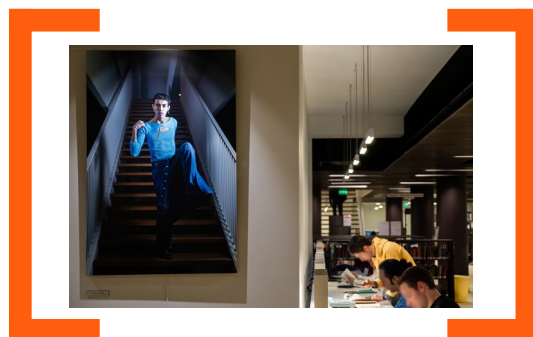
[הפריס] [大学] [γλώσσες] [ལྷན་ཅིག]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations



PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2024

Version approuvée par l'assemblée générale du 14 décembre 2023



SOMMAIRE

EN 2024 : INVESTIR POUR TENIR, S'ARRÊTER POUR MIEUX REPARTIR.....	3
DOSSIERS MAJEURS.....	4
LA BULAC EN ALERTE !.....	4
RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES.....	5
LA PATRIMONIALISATION DES COLLECTIONS.....	6
UN LIBRE-ACCÈS RENOUVELÉ.....	8
UNE BIBLIOTHÈQUE DANS LA SCIENCE OUVERTE.....	9
LA POINTE CANTAGREL.....	11
PARTENARIATS.....	12
PÔLE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS.....	15
PÔLE FLUX ET DONNÉES.....	18
PÔLE MÉDIATION.....	20
PÔLE CONSERVATION ET PATRIMOINE.....	24
MISSION COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE.....	26
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES.....	27
DIRECTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT.....	30

Couverture : Séance de formation, 2023. – Accrochage de l'exposition permanente de Pauline Fournier *Una chiamata* dans la salle de lecture. – Jonathan Swift, Nguyễn Văn Vĩnh dịch thuật, Mạnh Quỳnh minh họa, *Qui-li-ve du ký sang nước Li-li-bút và nước khổng lồ* [Les voyages de Gulliver à Lilliput & à Brobdingnag], Hanoi, Éditions Alexandre de Rhodes, 1944. Collections de la BULAC : [BULAC RES MON FoI 576](#).

Crédits photographiques : Maxime Ruscio / BULAC.

Introduction

En 2024 : investir pour tenir, s'arrêter pour mieux repartir

Une ceinture durement serrée en 2023, une électricité un peu moins chère que craint, des investissements reportés : l'année 2023 s'achève dans des conditions drastiques, mais saines. Si la BULAC ne dispose pas dans son budget initial 2024 des moyens nécessaires pour reprendre des abonnements à des ressources électroniques, elle a stabilisé ses autres dépenses pour garantir le remplacement de son infrastructure informatique et le maintien de ses horaires d'ouverture. Elle ne fermera donc pas.

La prise de conscience progressive par ses usagers des conséquences des décisions actées en décembre 2022, à savoir la disparition complète au 1^{er} janvier 2024 de toute ressource électronique sur abonnement, lui a permis de mesurer – et de faire mesurer – le caractère stratégique de sa politique documentaire pour les études et la recherche aréales en France. Le prix à payer pour savoir combien et qui l'on sert est élevé : disparition de ressources nécessaires au travail des étudiants, désorganisation des enseignements, affolement des chercheurs à Paris et en province. Sans doute fallait-il que, dans la droite ligne du *Livre blanc de la documentation dans l'enseignement supérieur et la recherche*, produit par l'ADBU le 16 octobre 2023, il apparût clairement à ses utilisateurs que cette documentation si fluide et facile à utiliser, telle l'eau, a un coût. Le soutien de ses lecteurs, les propositions d'action des équipes de recherche, l'appui de ses établissements fondateurs, la compréhension de sa tutelle, ont été un baume formidable pour l'équipe de la BULAC, qui ne doute pas qu'aussi belle mobilisation ne peut que porter ses fruits.

Faisons le pari que cette prise de conscience ouvre une nouvelle ère, dont rêvent depuis des décennies les bibliothécaires français, qui mettra la documentation, comme une condition *sine qua non*, au centre de la vie académique.

Marie-Lise Tsagouria
Directeur

Dossier majeur 2024

La BULAC en alerte !

L'augmentation du coût de l'énergie impose la poursuite des économies entamées en 2022 et 2023 par une optimisation des outils et une réduction des usages.

OBJECTIFS

- contenir les dépenses énergétiques
- répondre aux enjeux de la transition écologique, améliorer l'écoresponsabilité des services
- adapter les dépenses documentaires aux contraintes budgétaires de l'année 2024

INDICATEURS

- % des dépenses de fluides dans le budget de la BULAC
- évolution de la consommation électrique par rapport aux années N-2 et N-1
- montant et ventilation du budget documentaire réalisé
- nombre de monographies entrées dans les collections

La part croissante des dépenses énergétiques impose un effort renouvelé sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

❶ PRIORISER, OPTIMISER ET MUTUALISER L'OFFRE DOCUMENTAIRE

Les dépenses documentaires subissent particulièrement cette contraction avec un budget initial de 350 000 € en 2024 comme en 2023 (550 000 € en 2022 et 700 000 € en 2021). Des priorités d'acquisitions ont été définies avec l'aide du conseil scientifique : sauvegarde du budget d'acquisition de monographies imprimées, maintien du soutien à l'accès ouvert et aux projets consortiaux, réduction du portefeuille de revues et suspension du renouvellement des abonnements et des mises à jour de ressources en ligne à la fin de l'année 2023. Un plan de priorité des acquisitions en cas de nouvelles restrictions a été esquissé : il donne la priorité à la documentation pédagogique, aux publications vernaculaires pour la recherche et au maintien des titres de périodiques diffusés par des opérateurs extra-européens.

La BULAC pilote et héberge en 2023-2024 la mission de préfiguration du programme Cartographie & labellisation du GIS CollEx-Persée, appuyé par une

chargée de mission. Ce travail de description des réseaux documentaires thématiques au sein du Catalogue collectif de France est complété par une cartographie plus large de l'offre documentaire et de service pour les études aréales en Île-de-France. Ce double travail est destiné à rendre mieux lisible l'accès aux ressources de niche pour le monde de la recherche et de l'enseignement et à favoriser la coordination et les économies d'échelle.

❷ RÉAGIR FACE AU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

La limitation de l'empreinte environnementale de l'établissement repose en majeure partie sur ses usages numériques. Une plus grande sobriété peut être atteinte par la rationalisation des moyens d'impression, l'optimisation du cycle de vie des matériels informatiques et le conseil aux usagers dans l'utilisation de leurs outils numériques. L'usage étendu du logiciel libre et le recours limité aux applications déployées en hébergement distant contribuent à cet effort.

Les tensions sur la fourniture électrique et le réchauffement climatique imposent une attention aux situations de crise, qui sont anticipées par la tenue à jour de plans de continuité d'activité anticipant différents types de risques.

Dossier majeur 2024

Renouvellement des infrastructures informatiques

Le socle de l'infrastructure informatique de la BULAC exige d'être renouvelé en 2024 pour assurer la sécurité du système d'information et son bon fonctionnement.

Assis sur une stratégie de recours au logiciel libre, le système d'information est en mesure d'assurer une très grande efficacité par l'économie et la durée de vie du matériel. La maintenabilité des outils qui assurent le fonctionnement du cœur du système et du réseau exigent toutefois un renouvellement de l'ensemble des matériels et de leur système d'exploitation.

OBJECTIFS

- Assurer la sécurité du système d'information : continuité de service, sauvegarde des données, protection contre les attaques.
- Renouveler les équipements réseau mis en service à l'ouverture du bâtiment

INDICATEURS

- Matériels renouvelés
- Durée de maintenabilité du système d'information

1 DESCRIPTION SOMMAIRE DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA BULAC

Le système d'information de la BULAC repose sur une infrastructure système composée de 3 clusters de serveurs hyperconvergés et de deux baies de sauvegarde (disques et bandes), hébergés dans deux locaux informatiques situés à l'intérieur du bâtiment occupé par la BULAC et l'Inalco.

Ces matériels composent un environnement virtualisé qui permet d'accueillir :

- les outils de gestion de l'ensemble des systèmes d'exploitation Ubuntu des postes clients du parc public et professionnel (350 machines sous OS libre Ubuntu, renouvelées en 2020 pour les PC fixes et en 2021 pour les PC portables) ;
- un parc résiduel de machines virtuelles Windows rendues nécessaires par les applications professionnelles partagées (catalogage, gestion technique du bâtiment, application comptable pour les paiements à l'étranger) ;
- le serveur de fichiers ;
- les services internalisés (site web, système intégré de gestion de la bibliothèque, logiciel de planning, bibliothèque numérique, gestion technique du bâtiment et contrôle des accès...) ;
- les outils de sauvegarde.

Les applications de gestion financière, de production catalographique, de messagerie et de gestion électronique de documents sont des outils tiers souscrits en mode service (SaaS).

2 RENOUELEMENT DE L'INFRASTRUCTURE SYSTÈME

Le parc matériel (serveurs, baies de stockage) a été mis en production en 2017. La maintenance corrective (avaries) et préventive (évolutions et mises à jour de sécurité) des matériels et du système d'hy-

perconvergence (Nutanix) ne sera plus assurée au-delà du premier semestre 2024.

La couverture du système par une maintenance applicative exige un renouvellement du parc dans sa totalité. La mise en sécurité de l'infrastructure est donc dépendante d'un renouvellement complet en 2024 :

- cluster de virtualisation (serveurs et environnement Nutanix) ;
- infrastructure commune de serveurs BULAC/Inalco ;
- baies de sauvegarde.

3 RENOUELEMENT DE L'INFRASTRUCTURE RÉSEAU

L'infrastructure réseau s'inscrit dans une architecture partagée avec l'Inalco. La partie BULAC est constituée de :

- 44 commutateurs d'accès (datant de 2011 pour 80 % et de 2019 pour 20 %),
- 4 commutateurs de data center (2017),
- 2 commutateurs pour le cœur de réseau (2011),
- 2 routeurs pare-feux (2011),
- 2 commutateurs-routeurs pour l'entrée de site (2011) gérant la répartition entre les composants internes et l'interfaçage externe (réseau RAP fourni par Renater).

L'architecture permet une redondance entre locaux informatiques et la répartition dynamique de l'environnement virtualisé entre les deux locaux serveurs pour s'adapter à une avarie.

Le renouvellement des équipements du réseau datant de la mise en service du bâtiment en 2011 est programmé, en coordination avec l'Inalco :

- 2 commutateurs de cœur de réseau ;
- 2 commutateurs-routeurs d'entrée de site ;
- 38 commutateurs d'accès pour les utilisateurs.

Dossier majeur 2024

La patrimonialisation des collections

Réflexion entamée en 2022, élaborée avec l'appui du conseil scientifique, la politique de patrimonialisation s'affirme désormais comme un axe majeur, irriguant l'ensemble de l'activité de l'établissement.

Réalité multiple, qui recouvre aussi bien l'estampillage, le reconditionnement et le catalogage que la chasse aux « trésors » patrimoniaux, la mise en sûreté des collections aussi bien que le développement de partenariats de recherche.

Sensibiliser et former les équipes au livre ancien, à ses problématiques, aller requérir les experts, rechercher des synergies entre la BULAC et les acteurs culturels en France et à l'étranger, coordonner le suivi des chantiers entre les différents pôles, tout en prenant en compte la rigueur budgétaire qui ne permet pas d'acquérir de nouveaux documents anciens ou précieux, en définissant dans une charte ce qu'est la politique de la BULAC en matière de conservation : voilà les tâches qui s'enchevêtrent pour former le verbe patrimonialiser.

OBJECTIFS

- Formaliser la politique de conservation
- Instruire un Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)
- Compléter le signalement des fonds anciens constituant la Réserve
- Poursuivre l'identification et l'estimation des « trésors patrimoniaux »
- Signaler les fonds d'archives à traiter dans Calames et dans le répertoire du CCFR

INDICATEURS

- Charte de la conservation
- PSBC
- Liste des trésors patrimoniaux
- Liste des bibliographies sur le livre ancien par aire géo-linguistique
- Notices de fonds publiées dans Calames et dans le CCFR
- Enrichissement de la bibliothèque numérique

1 CHARTRE DE LA CONSERVATION

La doctrine et les pratiques de la BULAC en matière de conservation seront formalisées dans une charte de la conservation. Elle synthétisera les exigences propres aux collections et services de l'établissement en ce qui concerne le traitement matériel, la prévention des risques, les bonnes pratiques, la gestion des espaces de magasinage et les situations d'urgence. Accessible à tous les agents de la bibliothèque, elle rappellera les règles de manipulation des documents patrimoniaux (bibliothécaires, enseignants-chercheurs et leurs étudiants, usagers), de prêt de documents à des partenaires (expositions), de la numérisation de sauvegarde et de la numérisation destructive.

À terme, le module de gestion des traitements de conservation du SIGB Koha devrait permettre de suivre la vie des documents patrimoniaux, sur le modèle des « dossiers d'œuvre » des musées.

2 PLAN DE SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS

La charte de la conservation sera complétée par un Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC), qui aura vocation à identifier la chaîne des responsabilités, les procédures impératives à suivre en cas de catastrophe naturelle ou d'incendie afin de sauver les collections. Dans le cadre de cette instruction, de nouvelles séances des formations plan d'urgence seront organisées.

3 PLAN PLURI-ANNUEL DE PATRIMONIALISATION

Ce plan définira des priorités dans les chantiers de signalement des collections patrimoniales et de

transfert vers la Réserve de documents sélectionnés pour des critères d'ancienneté, de rareté ou de préciosité. Le chantier de reconditionnement et de signalement des cartes sera poursuivi et l'accent sera mis en particulier sur les documents déjà présents à la Réserve sans être signalés dans le catalogue informatisé.

Parallèlement, l'établissement d'une liste des « trésors » patrimoniaux, nécessairement limitée à un petit nombre d'objets, sera conduit sur la base de recherches bibliographiques et l'avis de spécialistes. Ces documents d'exception seront prioritairement numérisés, si ce n'est déjà fait, et pourront faire l'objet de valorisations ciblées, sur le site ou par éditorialisation de contenus, ainsi que de mesures de sauvegarde particulières.

4 VALORISATION DES ARCHIVES

La BULAC est dépositaire d'un certain nombre de fonds d'archives, principalement scientifiques. Ils sont inégalement traités et peu visibles.

La charte de la conservation précisera les modalités de traitement de ces fonds, en matière de classement, de conditionnement et de valorisation. Les stratégies d'enrichissement seront également inscrites, en articulation avec le programme du GIS CollEx-Persée consacré à ces fonds.

Le signalement de premier niveau de ces fonds dans Calames et le répertoire du CCFR est une priorité d'action, pour faciliter la constitution de partenariats avec le monde de la recherche qui permettront de valoriser ces sources.

Dossier majeur 2024

Un libre-accès renouvelé

La gestion et l'organisation des collections en libre-accès font l'objet d'un chantier de rénovation majeur depuis 2021. Il s'agit à la fois de répondre aux besoins des étudiants et d'organiser les collections en présentant une actualité de la recherche scientifique qui traduise la vitalité des études aréales.

La révision de la classification s'est poursuivie en 2023, un manuel de cotation a été produit, et la charte documentaire du libre-accès a été rédigée à la fin de l'année 2023.

Le projet de refonte entrera en 2024 dans une phase opérationnelle préalable à la recotation et au rééti-quetage des collections en salle de lecture : une première phase de désherbage sera conduite sur l'ensemble du libre-accès, accompagnée d'une formalisation de la gestion dynamique des collections et du plan de développement des collections en libre-accès par domaine.

OBJECTIFS

- Dynamiser la gestion des collections pour répondre aux besoins des usagers et aux impératifs de conservation des documents
- Proposer une vision renouvelée de la collection en libre-accès comme témoignage d'une vitalité académique et non plus comme reflet des apports des partenaires
- Permettre un renouvellement des collections en libre-accès dans un contexte de tension économique forte

INDICATEURS

- % d'ouvrages rééti-quetés
- Taux de rotation des collections en libre-accès
- Taux de renouvellement des collections en libre-accès
- Part des acquisitions onéreuses consacrées au libre-accès
- Nombre moyen d'ouvrages du libre-accès empruntés par profil de lecteur et par aire ou sous-aire

Pour améliorer l'adéquation des fonds proposés dans les salles de lecture aux pratiques des usagers, aux développements actuels des études aréales, à la production éditoriale et aux possibilités de captation de la documentation, trois groupes de travail s'étaient réunis en 2022 pour réviser la classification utilisée en salle de lecture. En 2023, une chargée de mission « Collections et publics » a pris la suite des groupes de travail consacrés à la classification pour produire une synthèse des préconisations des groupes de travail et aboutir à une liste d'indices validés. La charte documentaire du libre-accès a été rédigée, ce document sera diffusé en 2024.

Poursuivre la réflexion sur la politique documentaire et sur les usages

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS EN LIBRE-ACCÈS

Enrichissement de la base de connaissance : réflexion sur le plan de développement des collections en libre-accès pour les fonds entretenus, mise

en place d'outils de pilotage et de suivi conformément aux objectifs définis dans la charte du libre-accès.

Organiser la gestion dynamique des collections pour garantir la fraîcheur et la pertinence de l'offre documentaire

LANCEMENT DU CHANTIER DE DÉSHERBAGE ET FORMALISATION DE LA GESTION DYNAMIQUE DES COLLECTIONS

La pratique du désherbage a fait l'objet d'une enquête en 2023 pour mieux connaître les opérations passées par fonds. La politique de désherbage et les axes de la gestion dynamique des collections seront formalisés en début d'année 2024. L'opération de recotation sera lancée à partir de la fin de l'année 2024 sur des segments-tests.

ÉLABORATION D'UN CALENDRIER DE RECOTATION PHYSIQUE DES OUVRAGES

La programmation de la recotation et du rééti-quetage des documents fera l'objet d'un travail commun avec le pôle Médiation.

Dossier majeur 2024

Une bibliothèque dans la science ouverte

La gestion des données de la recherche et des codes sources est une activité fortement affirmée dans de nombreuses bibliothèques universitaires en lien avec le Plan national pour la science ouverte. Cette offre de service s'inscrit dans le cadre des politiques nationales de gestion des identités chercheurs et de promotion de la science ouverte.

Le positionnement institutionnel de la BULAC la singularise : au service de différentes institutions, son rôle est d'accompagner le champ de recherche des études aréales dans son ensemble, de valoriser la production scientifique en articulation avec les GIS ; de proposer un accompagnement aux humanités numériques centré sur les corpus, données et problématiques de la recherche aréale (écritures non latines, collecte de données sur un terrain distant, acquisition de données) ainsi que de sensibiliser les chercheurs via des formations. En 2024, la BULAC se donne pour objectif de finaliser l'expression de sa politique coordonnée de science ouverte via la rédaction et la publication d'une feuille de route qui rende compte de la diversité des actions menées et dresse des perspectives.

OBJECTIFS

- Poursuite de l'alignement des identifiants chercheurs du portail HAL avec la base de notices d'autorités nationale IdRef
- Enquête de besoins à destination des enseignants-chercheurs
- Accompagnement des travaux du consortium Huma-Num DISTAM et des projets des GIS aréaux
- Élaboration d'une stratégie de publication en accès ouvert des données de la BULAC via les dépôts publics existants
- Publication de la feuille de route pour la Science ouverte

- Accompagnement du déploiement d'une instance nationale mutualisée de la chaîne de numérisation NumaHOP portée par CollEx-Persée

INDICATEURS

- % des auteurs Inalco déposant dans HAL alignés sur IdRef
- Nombre d'étudiants, de chercheurs et de professionnels formés aux problématiques de la science ouverte
- Nombre de jeux de données publiés sur des dépôts publics existants

1 ALIGNEMENT ET RÉFÉRENTIELS D'AUTORITÉ AU SERVICE DE LA SCIENCE OUVERTE

La BULAC est la structure référente pour le signalement des thèses, l'alignement et l'enrichissement des identifiants des chercheurs de l'Inalco dans HAL, en concordance avec les politiques nationales portées par l'Abes. La question de l'alignement des identifiants structures dans HAL sur l'identifiant ROR (*Research organization registry*) sera également inscrite en 2024.

2 ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE DES PROJETS DE RECHERCHE

La BULAC met ses expertises au service de la production de projets scientifiques sur les aires culturelles. L'expertise historique de la bibliothèque dans la gestion de données multilingues et celle plus récente de l'enrichissement croisé de référentiels développés dans le cadre de la transition bibliographique en font un partenaire précieux pour le développement des humanités numériques aréalistes.

- Participation aux travaux du consortium Huma-Num DISTAM.

- Aide à la constitution de corpus pour les projets de recherche sur des corpus numérisés (HTR Calfa) et les données des catalogues.
- Contribution à une meilleure visibilité des productions de la recherche aréale et des sources.

3 LA PROMOTION DE LA SCIENCE OUVERTE

Par la formalisation d'une feuille de route de la science ouverte à la BULAC et la coordination de la stratégie de Science ouverte

Une feuille de route articule les projets et activités de la BULAC dans le domaine de la science ouverte avec les 4 axes établis par le Plan national pour la science ouverte : généraliser l'accès aux publications, structurer, partager et ouvrir les données de la recherche, ouvrir et promouvoir les codes sources produits par la recherche, transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut.

Par la formation des professionnels, l'accompagnement des chercheurs et la sensibilisation des publics

La BULAC consolide sa promotion de la science ouverte par un travail de sensibilisation et de formation de tous ses agents. La valorisation des plateformes d'archives ouvertes et des revues en accès ouvert s'ancre dans une pratique quotidienne du renseignement bibliographique autant que dans la maîtrise technique des modalités de dépôt des productions scientifiques : ces compétences sont appelées à rejoindre les communs de la pratique professionnelle et à ne plus rester du domaine exclusif d'une équipe spécialisée, facilitant ainsi la rencontre entre chercheurs et bibliothécaires concernés.

- Promotion de la science ouverte *via* l'alimentation des collections HAL existantes (« Études asiatiques en France », « Moyen-Orient et Mondes musulmans », « Études océaniques en France ») et la création d'une nouvelle collection dédiée aux études maghrébines.
- Organisation de rencontres avec les équipes de recherche des membres du GIP pour une évaluation des besoins de formation et mise en œuvre de ces formations.
- Accompagner le dépôt de jeux de données des usagers au même niveau que les publications (or-

ganisation de formations de sensibilisation et orientation de premier niveau).

- Instruction du dossier Wikidata et Wikipédia et travail d'élaboration autour de la publication et de la dissémination des données de la bibliothèque en accès ouvert.

Par le soutien de l'accès ouvert et la promotion de la bibliodiversité

À travers une politique active d'acquisition et de signalement des ressources numériques en accès ouvert et la valorisation des publications, la BULAC réaffirme son soutien à l'accès ouvert.

- Renouvellement de la convention avec OpenEdition.
- Maintien de l'adhésion au DOAJ et à SPARC Europe.
- Poursuite de l'expérimentation de nouveaux modes d'acquisition (souscription à des publications scientifiques en accès ouvert) et de communication scientifique (valorisation de la plateforme Hypothèses).
- Signalement systématique en fonctionnement courant des ressources en accès ouvert et des portails nationaux des aires géolinguistiques couvertes.

Dossier majeur 2024

La pointe Cantagrel

Depuis l'ouverture de la BULAC en 2011, un local d'environ 200 m² situé à la pointe du Pôle des langues et civilisations reste inexploité. Implanté au croisement des rues Cantagrel et Grands Moulins, il bénéficie d'une forte visibilité, auprès des usagers du bâtiment comme des riverains, et d'un accès direct depuis la rue. Initialement destiné à abriter un commerce, l'absence d'exploitant a finalement conduit la BULAC et l'Inalco à élaborer un projet d'aménagement en vue d'une gestion conjointe.

OBJECTIFS

Aménager le local de la pointe Cantagrel pour répondre :

- au besoin d'un espace convivial, de détente et de restauration
- au besoin d'un espace culturel d'une jauge comprise entre 35 et 80 personnes

INDICATEUR

– Degré de réalisation du rétroplanning

En 2018, un projet de service, conçu avec l'appui d'une équipe de conservateurs stagiaires, a été validé par les deux établissements. Il vise en premier lieu à offrir à tous les publics, usagers du Pôle et curieux, un lieu de détente et de restauration dans un cadre plus convivial que les espaces actuellement proposés au sein de la BULAC et de l'Inalco. Un accès gratuit et direct, des zones différenciées (gratins, tables, salle de groupe) dotées de mobiliers modulaires et des services multiples (cafétéria, micro-ondes, jeux...) devront permettre une appropriation rapide par les publics. Le local pourra également abriter de manière plus ponctuelle des manifestations culturelles et scientifiques, dans un lieu accueillant et mieux dimensionné pour certaines conférences que l'auditorium. Il renforcera ainsi à la fois la capacité d'accueil et l'attractivité des deux établissements, leur inscription dans la vie culturelle du quartier, leur identité commune et leur visibilité.

La phase de préfiguration achevée en juin 2018 a permis de présenter à la SEMAPA un premier projet d'aménagement qu'elle a validé.

Début octobre 2021, après renoncement du CROUS, l'entreprise à but d'emploi « 13 Avenir » a été retenue comme partenaire pour prendre en charge

l'offre de restauration et contribuer à l'animation de ce local.

En juillet 2022, l'équipe CALMM Architecture a été retenue comme maître d'œuvre pour l'aménagement de l'espace, les premières phases des études architecturales ont été menées au deuxième semestre 2022.

En septembre 2022, les équipes de la BULAC ont consacré leur séminaire de rentrée à la réflexion sur les modalités d'appropriation et de déploiement des services dans ce nouvel espace en complémentarité et continuité avec l'existant.

Après les phases d'étude, de validation de l'avant-projet définitif et de dépôt de la demande de permis de construire qui ont animé l'année 2023, l'année 2024 débute avec la phase de préparation des marchés de travaux. Le lancement des travaux est prévu à l'été 2024.

Dans la perspective de l'ouverture au public du local en septembre 2025, la conception de la programmation culturelle du nouvel espace et la réflexion autour de l'accompagnement de son appropriation par les usagers sera engagée.

Partenariats

Développer des collections et des services pour la recherche

1 AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ABES)

Subventions sur convention pour le rétro-catalogage des manuscrits arabes et la rétroconversion dans le catalogue en ligne des fichiers d'imprimés hébraïques.

Projets lauréats de l'appel à initiatives 2023 du programme de coopération de l'ABES :

- Pilotage du projet « TranslITAL », en partenariat avec l'Équipe de recherche textes, informatique, multilinguisme (ERTIM, Inalco) : correction et translittération des notices en systèmes d'écritures non-latines par traitement automatique à l'aide de modèle de langues.
- Participation au projet « Cabestan », piloté par la Bibliothèque Sainte-Geneviève en partenariat avec l'Association pour les études nordiques : mise en place d'un outil de cartographie des collections en langues étrangères signalées dans le SUDOC.

2 GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE COLLEX-PERSÉE

- Pilotage du programme national de préfiguration Labellisation & Cartographie (juillet 2023-juin 2024) ; animation de réseau pour les études aréales (projets pilotes Maghreb 3D en coordination avec le GIS Moyen-Orient et mondes musulmans et projet Collex NumeNord de portail des études nordiques, en partenariat avec la Bibliothèque Sainte-Geneviève, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Bnu) et l'Association pour les études nordiques).
- Poursuite du Plan de conservation partagée des périodiques d'Europe centrale, balkanique et orientale, piloté par la BULAC avec le soutien technique du Centre technique du livre de l'Enseignement supérieur (CTLes), associant la Bnu, La contemporaine, Sciences Po et Sorbonne Université.
- Participation au programme national de numérisation Collex piloté par l'UMS Persée, autour de l'outil NumaHOP.
- Finalisation des projets collaboratifs COLLEX pilotés par la BULAC : TariMa (avec la MMSH, la Bnu, l'IREMAM et le Centre Jacques-Berque), CHI-KNOW-PO Corpus (avec l'université de Strasbourg, le Collège de France et la Bnu).

- Participation à des projets collaboratifs Collex : NumeNord (pilotage par la Bnu) ; PRET19 (pilotage par la Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne).

3 GRANDS ÉTABLISSEMENTS

- Bibliothèque nationale de France : valorisation de la collection de manuscrits d'Asie du Sud et du Sud-Est de l'ancienne Bibliothèque des langues orientales, relocalisée à la BULAC après son dépôt à la BnF dans les années 1930 ; partage des dons d'institutions vietnamiennes.
- École française d'Extrême-Orient : poursuite du programme de collecte et de dépôt des périodiques du Cambodge, traitement des exemplaires collectés de 2017 à 2022.

4 EQUIPEX BIBLISSIMA+

Dépôt d'un projet dans le cadre de l'AMI 2024, en coopération avec l'IRHT, l'Institut de France (Château de Chantilly) et un chercheur de l'Inalco pour la numérisation croisée de deux fonds de manuscrits algériens (smala d'Abd el-Kader, bibliothèque du cheikh al-Haddad).

5 PARTENARIATS ET COOPÉRATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES NUMÉRIQUES ET LA SCIENCE OUVERTE

- Portage du consortium européen pour le développement durable des ressources électroniques japonaises (CEDDREJ).
- Subvention d'achat de ressources numériques par le Centre de recherche Moyen-Orient et Méditerranée (Équipe d'accueil Inalco).
- Accueil du Centre de ressources numériques universitaires de Taïwan, mis en place avec la Bibliothèque nationale de Taïwan.
- Participation au consortium européen de négociation de ressources numériques chinoises *Euro-pean Asia Licensing Initiative* porté par la Bibliothèque d'État de Berlin.
- Participation au Consortium unifié des établissements universitaires et de recherche pour l'accès aux publications numériques (Couperin) ; portage des négociations Brill.
- Soutien institutionnel au *Directory of Open Access Journals* (DOAJ).

- Soutien institutionnel à la *Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition* (SPARC Europe).
- Projet de partenariat autour des ressources numériques fournies par la Bibliothèque nationale de Corée.

6 PARTENARIATS INSTITUTIONNELS POUR L'ACQUISITION ET LE TRAITEMENT DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES (DONS, ÉCHANGES RÉCIPROQUES, ACQUISITIONS SUR PROFIL, CONDITIONNEMENT)

- Presses de l'Inalco
- Matica Serpksa (Serbie)
- Bibliothèque nationale de Chine
- Bibliothèque nationale de Taïwan
- KITLV-Jakarta (bureau indonésien de l'Université de Leyde)

- Fondation pour le patrimoine coréen outre-mer (projet à l'étude pour le conditionnement et l'étude du fonds ancien coréen).

7 MUTUALISATION DES SERVICES D'INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE POUR LES MEMBRES DU GIP

EFE0, Sorbonne-Université (collections de l'Institut d'études slaves/Eur'orbem).

8 ACCUEIL ET GESTION DES COLLECTIONS DÉPOSÉES PAR DES MEMBRES DU GIP

Centre de recherche sur le monde iranien (Cermi, Sorbonne Nouvelle/CNRS), EFE0, EHESS, EPHE, Institut d'études slaves/Eur'orbem (Sorbonne Université), Université Paris Cité.

Coopérer autour des publics

1 GIP

- Formation de l'ensemble des étudiants de Licence 1 de l'Inalco, d'autres établissements du GIP sur demande.
- Formations documentaires des masterants et doctorants des établissements du GIP.
- Formations à la science ouverte des doctorants et enseignants-chercheurs.

2 IRHT (CNRS)

Organisation annuelle d'un atelier de codicologie arabe.

Formation au traitement et à l'annotation de corpus textuels multi-lingues (nouveau).

3 ÉQUIPE DE RECHERCHE TEXTES, INFORMATIQUE ET MULTI-LINGUISME ET ASSOCIATION DES JEUNES TEOCHEW DE FRANCE

- Accueil d'ateliers de science participative autour de l'enseignement et de la collecte de corpus oraux en langue teochew (langue minoritaire sino-tibétique bien représentée au sein de la diaspora chinoise vivant à Paris).

4 INSTITUT D'ÉTUDES DE L'ISLAM ET DES SOCIÉTÉS DU MONDE MUSULMAN (IISMM, EHESS/CNRS)

- Accueil et contribution aux stages de formation des enseignants du secondaire consacrés à l'enseignement de l'histoire du Moyen-Orient.
- Accueil et valorisation du cycle de conférences publiques : 10 conférences du cycle « La langue arabe, entre sacré et profane ».

5 BIBLIOTHÈQUE ASSOCIATIVE RUSSOPHONE TOURGUENEV

Accueil de conférences grand public, en écho à l'actualité éditoriale de langue russe.

6 FONDATION DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME ET INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES

Participation à l'accompagnement des chercheurs étrangers en résidence.

7 FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DOCUMENTAIRE « CINÉMA DU RÉEL » (BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION, CENTRE POMPIDOU)

Lieu associé du festival.

8 FESTIVAL VO-VF, LE MONDE EN LIVRES

Carte blanche annuelle, sur place et hors les murs, à la programmation du festival de traduction littéraire organisé à Gif-sur-Yvette.

9 BNF

Partenariat avec la BnF pour l'accueil des publics du champ social. Une visite couplée de la BnF et de la BULAC est proposée aux associations accompagnant les publics qui en font la demande.

Coopérer autour des expertises de la BULAC

1 PARTICIPATION DE LA BULAC À DES GROUPES DE TRAVAIL PROFESSIONNELS

- Collège Europe & international du COSO.
- Groupe de travail Calames et animation du réseau de catalogueurs arabisants avec l'ABES.
- Congrès des associations professionnelles *Middle Eastern Librarians Committee* (Melcom), *European Librarians in African Studies* (ELIAS), *European Association of Sinological Libraries* (EASL), Beseda, Doc'Asie, Réseau pour les études nordiques.

2 PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT DES LOGICIELS PROFESSIONNELS

Autour du SIGB Koha : adhésion à l'association Koha-La, participation aux *hackests* et au travail de développement communautaire du logiciel.

Participation aux associations d'utilisateurs des logiciels d'EBSCO, d'Omeka France et de NumaHOP.

Participation à l'association des utilisateurs du PGI Cocktail.

3 NOUVELLES COOPÉRATIONS AVEC L'INALCO

Participation au conseil de l'école doctorale et au groupe de travail sur l'enseignement des humanités numériques.

Participation aux travaux du Comité Histoire de l'Inalco.

Participation aux travaux de la Convention environnementale et sociétale de l'Inalco.

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

La refonte des documents-cadres de la **politique documentaire** restera un objectif structurant pour le pôle Développement des collections en 2024. L'année 2023 a été marquée par des avancées significatives : refonte de la classification BULAC, rédaction de la charte du libre-accès et programmation de la gestion dynamique des collections. Le chantier libre-accès s'ouvrira en 2024 sur le lancement d'un chantier de désherbage systématique des collections en libre-accès, préalable indispensable à toute opération de recotation des collections en salle de lecture.

La réflexion pour assurer une **captation continue** de documentation fraîche pour tous les domaines, notamment pour les fonds à entretien non permanent, se poursuivra en 2024 en explorant deux pistes : le développement des échanges d'une part, sur le modèle de ce qui existe pour les domaines serbe et chinois, et, d'autre part, les acquisitions en office sur le modèle de ce qui est a été mis en place de longue date pour le domaine Afrique et en 2023 pour l'indonésien-malais.

Le travail sur la **patrimonialisation des collections** se poursuivra afin d'identifier les gisements patrimoniaux en langues vernaculaires et de mettre en valeur les « trésors » de la bibliothèque.

Les chantiers « qualité du catalogue » entamés depuis 2022 se poursuivront en 2024 dans l'objectif d'accompagner la transition bibliographique.

Dossier majeur UN LIBRE-ACCÈS RENOUVELÉ

LIBRE-ACCÈS

- Poursuivre l'état des lieux sur les usages et sur les communautés desservies.
- Enrichissement de la base de connaissance : réflexion sur le plan de développement des collections en libre-accès pour les fonds entretenus, mise en place d'outils de pilotage et de suivi fin conformément aux objectifs définis dans la charte du libre-accès.
- Lancement du chantier de désherbage et mise en place de la gestion dynamique des collections.
- Élaboration d'un calendrier de recotation physique des ouvrages.

DOCUMENTS-CADRES

- Rédaction des documents de cadrage du désherbage et de la gestion dynamique des collections.

Dossier majeur SCIENCE OUVERTE

- Participation à la réflexion sur la politique de sélection des ressources électroniques en accès ouvert.
- Participation au Comité opérationnel pour la science ouverte et à la mise en place du guichet unique de services à la recherche.

1 ACQUISITIONS

Le budget dévolu aux acquisitions de monographies imprimées n'a pas pu atteindre les 150 000 € prévus en 2023, le budget nécessaire pour les périodiques ayant été plus élevé qu'estimé. L'objectif

- Wikipédia et Open Access Week : participation aux campagnes #1Lib1Ref et à l'Open Access Week.

Dossier majeur PATRIMONIALISATION

IDENTIFICATION DES « TRÉSORS » DE LA BULAC

- Poursuite de l'identification des « trésors » de la BULAC par domaine géo-linguistique.

SIGNALEMENT DES DOCUMENTS PATRIMONIAUX

- Suite au lancement du récolement du magasin 23, lancement du chantier de traitement des ouvrages en langue vernaculaire destinés à la Réserve.

Dossier majeur LA BULAC EN ALERTE !

CARTOGRAPHIE ÎLE-DE-FRANCE ET PARTAGE DOCUMENTAIRE

- Analyse et exploitation des données recueillies auprès des établissements pour la mise à jour du plan de développement des collections.
- Réflexion en vue de la rédaction de la politique documentaire et du plan global de développement des collections : enquête à mener dans un premier temps sur l'actualité et les enjeux pour couvrir l'Asie du Sud, le domaine hébraïque ainsi que les fonds à entretien non permanent de l'aire EBCO.

est d'atteindre en 2024 ce montant de 150 000 € alloués aux livres (contre 115 000 € réalisés en 2023).

Alternance des chargés de collections et des chargés de traitement

Le recrutement de chargés de collections et des chargés de traitement concernera les trois équipes du pôle à compter du 1^{er} janvier 2024 :

AMOMAC

- recrutement d'un chargé de traitement pour le domaine amharique pour 2 ans.

ASIE

- recrutement d'un chargé de collections pour le domaine thaï-lao pour 2 ans.
- Recrutement d'un chargé de traitement pour les collections sud-asiatiques pour un an.

EBCO

- recrutement d'un chargé de collections pour le domaine albanais pour deux ans.
- Recrutement d'un chargé de collections pour le domaine ex-yougoslave pour un an.

Circuits de captation de la documentation en langues vernaculaires

Les processus de captation de la documentation en langues vernaculaires sur les fonds à entretien non permanent durant l'absence de chargé de collections seront approfondis :

- La recherche de canaux de captation de la documentation en langues d'Asie du Sud-Est se poursuivra. La coopération mise en place avec KITLV-Jakarta pour l'achat en office pour le domaine indonésien-malais sera maintenue, tandis que des pistes de captation durables seront testées pour les domaines thaï et birman.
- Poursuite du travail sur les dons et échanges, en favorisant la variété des contacts dans chaque aire.
- Renforcement du réseau des échanges et rationalisation des procédures et des circuits.

2 SIGNALEMENT DES COLLECTIONS

Plan de conservation partagée des périodiques EBCO

- Poursuite des transferts de collections pour les phases 1 et 2 (titres ex-yougoslaves et polonais).
- Poursuite des mises à jour dans le SUDOC des positionnements pour les phases 1 et 2 (titres ex-yougoslaves et polonais), et positionnements pour les titres russes (phase 3) conservés à la BULAC.
- Mise à jour des états de collections pour les titres en ukrainien, en biélorusse et en bulgare, début

du travail également pour les titres en tchèque et en slovaque.

Conversion rétrospective des fichiers papier et rétrocatalogage

- **Catalogage des manuscrits arabes** : il reste environ 1 350 cotes à traiter.
- **Fonds hébreu** : il reste environ 4 900 fiches à traiter, début du signalement des imprimés de la Réserve.
- **Fonds arménien** : il reste environ 2 500 fiches à traiter.
- **Fonds grec** : il reste environ 7 300 fiches à traiter, en donnant la priorité au fonds patrimonial Brunet de Presle.

Dons

Tous les domaines géo-linguistiques sont concernés par un accroissement régulier des collections sous forme de dons. En 2024, les ensembles suivants feront l'objet d'une attention particulière.

EBCO

- **Don Radvanyi (2023)** : professeur émérite de géographie de la Russie à l'Inalco, au sein du Centre de Recherches Europes-Eurasie (CREE – EA4513), spécialiste du Caucase, de la Russie et de l'espace post-soviétique, Jean Radvanyi a adressé un nouveau don à la BULAC en 2023, portant sur l'ensemble des pays d'ex-URSS (histoire-géographie, démographie). Un ensemble de 24 ml de documents est à traiter.
- **Don Christian Leteux (2021 et 2023)** : la bibliothèque de Christian Leteux, ancien élève de l'École des Langues orientales, a rejoint la BULAC en deux versements et comporte des ouvrages sur le folklore, sur l'albanologie, sur l'histoire de la langue albanaise, ainsi que des œuvres de fiction en langue originale et en traduction. 4 ml sont à traiter.
- **Don Marcel Courthiade (2021)** : depuis sa réception, la bibliothèque de Marcel Courthiade, composée initialement de 43,8 ml de documents, fait l'objet d'un traitement par domaine. Les ouvrages relevant des domaines tchèque, slovaque, polonais, les ouvrages grécophones publiés en Albanie ont ainsi été traités. L'accent sera mis en 2024 sur les ouvrages en langue albanaise (4,5 ml) et en BCMS (4,5 ml).

AMOMAC

- **Don Charles et Vincent Monteil (2005)** : le signalement du corpus en arabe, engagé depuis 2019, sera poursuivi : il reste 6 ml de documents.
- **Don Alain Ricard (2019)** : cette bibliothèque majeure (64 ml de monographies et 15 ml d'archives) centrée sur les littératures de l'Afrique

subsaharienne a commencé à être traitée en 2023. 231 ouvrages, uniquement en langues vernaculaires (œuvres et recherche critique), figurent déjà au catalogue. Le travail se poursuivra en 2024 sur les livres en langues africaines.

- **Don Daniel Bach (2021)** : chercheur au CNRS et politiste, sa bibliothèque est composée de 12 ml d'ouvrages et de brochures, principalement publiés au Nigéria et rassemblés au fil de ses séjours dans le pays entre 1973 et 2011. Il a collecté une documentation unique et inédite sur la guerre civile nigériane et la crise du Biafra, ainsi que de nombreuses sources primaires tels que les travaux de l'assemblée constituante du Nigéria dans les années 1970, les rapports sur la création de nouveaux États, des livres blancs et autres documents du gouvernement fédéral. Le travail de signalement engagé en 2023 se poursuivra en 2024 : 208 imprimés sont actuellement disponibles. Il reste 8 ml à traiter.
- **Don Pakdaman (2016)** : ce fonds est constitué d'environ 400 ouvrages publiés pour l'essentiel en langue persane. De nombreux documents sont édités par la diaspora iranienne basée à l'étranger, domaine peu couvert par les collections de la bibliothèque. Le recrutement d'un chargé de traitement sur crédits du CERMI devrait permettre son catalogue en 2024.

ASIE

- **Don Gérard Taylor (2022)** : la bibliothèque privée de Gérard Taylor (1933-2020), spécialiste des Andes et philologue de la langue Quechua, porte principalement sur le domaine Amériques (110 ml), complétés par 3 ml d'ouvrages sur les domaines indonésien-malais et Asie du Sud. Le traitement se poursuivra en 2024. Il reste 8,5 ml de documentation sur le domaine Amériques à traiter.
- **Don André Fabre (2013)** : la bibliothèque privée d'André Fabre (1932-2009), linguiste spécialiste de la Corée, porte essentiellement sur la Corée, la Chine et le Japon. Ce don de 35 ml fera l'objet d'un tri.
- **Don Gilles Delouche (2021)** : donné à la BULAC par l'intermédiaire du légataire de M. Delouche (1948-2020), Theeraphong-James Inthano, la bibliothèque d'étude et de recherche de Gilles De-

louche est constituée de 26 ml de documentation sur les études thaïes. Elle comprend une majorité d'ouvrages en langues thaï et lao. La partie en langue occidentale (2,5 ml) a été traitée en 2021. Le traitement de la documentation en langues thaï et lao débutera en 2024, grâce au recrutement d'un chargé de collection pour le domaine thaï.

- **Don Annie Montaut (2022)** : Annie Montaut, indianiste et linguiste renommée, a fait don d'un ensemble de 5 ml d'études sur la linguistique indienne, en langues occidentales et en hindi. Son traitement commencera en 2024, suite au recrutement d'un chargé de traitement pour les collections sud-asiatiques.
- **Don Jaïn (2006)** : le traitement de ce fonds, arrivé à la BIULO en 2006, et suspendu en 2021 suite au départ de la chargée de collections pour le domaine hindi, sera repris en 2024 une fois le traitement du don Montaut achevé. Il reste 46 ml à traiter.

3 PARTICIPATION À LA VALORISATION SCIENTIFIQUE ET INTELLECTUELLE

Site web

Présentations détaillées des fonds et guides thématiques : berbère, arménien, éthiopien, finnois, indonésien-malais.

Expositions, réseaux sociaux et rencontres

Les agents du pôle Développement des collections participent au programme de l'action culturelle de l'établissement par des propositions de sélections bibliographiques, des conseils de lecture, des publications sur les réseaux sociaux.

En 2024, outre le festival Vo/Vf de Gif-sur-Yvette et la participation à des tables rondes, les agents contribueront aux expositions suivantes :

- *Langues juives et traductions*
- *Les fonds éthiopiens dans les collections de la BULAC : histoire et particularités*
- *TYPARABIC*
- *L'Égypte, au temps de Kavafis*
- *La littérature politique birmane à l'époque de la colonisation*

PÔLE FLUX ET DONNÉES

Si le **contexte budgétaire** en 2024 nécessite le maintien des efforts consentis et de la vigilance sur la gestion des acquisitions documentaires, cette année conduira également à la poursuite de plusieurs chantiers pluriannuels de la bibliothèque et à l'aboutissement de différents projets. L'informatique documentaire pourra s'appuyer sur de nouvelles préconisations (promotion des ressources en accès ouvert notamment) ainsi que sur la consolidation de réseaux d'utilisateurs, notamment autour de l'outil NumaHOP.

De nouvelles étapes seront aussi au rendez-vous de 2024 dans le domaine de la **qualité** des données des catalogues, de leur exploitation en lien avec la transition bibliographique et avec les enjeux des humanités numériques. Dans ce cadre, les fonctionnalités des outils professionnels seront enrichies.

Ces chantiers impliquent le maintien d'une coordination renforcée dans des projets collectifs : partage documentaire en Île-de-France, consolidation des réseaux documentaires thématiques dans le cadre des projets de cartographie du GIS CollEx-Persée et des GIS aréaux.

Dossier majeur EN ALERTE !

- Adaptation du budget documentaire : production des données relatives aux dépenses et aux usages, négociation des tarifs appliqués, coordination du pilotage et des arbitrages budgétaires.
- Cartographie des politiques d'acquisition et d'offre de ressources numériques pour les études aréales en Île-de-France.
- Révision de la politique documentaire pour la documentation électronique et les périodiques.

Dossier majeur SCIENCE OUVERTE

- Signalement de ressources ouvertes dans les outils catalographiques
- Chantiers sur la qualité des données et sur

- l'identification des chercheurs et des structures de recherche dans le domaine des études aréales
- Expérimentation d'outils d'exploitation et de traitement des données.
- Fourniture de corpus à destination de projets de recherche.
- Accompagnement des travaux du consortium Huma-Num DISTAM et des projets des GIS aréaux.

Dossier majeur PATRIMONIALISATION

- Mise en cohérence des pratiques de signalement des collections patrimoniales.
- Mise en production d'un module conservation dans Koha.

1 GESTION DES COMMANDES ET DES ENTRÉES

L'entrée de nouvelles collections au sein de la bibliothèque, notamment dans le cas d'acquisitions, nécessite un suivi attentif des différentes étapes du circuit de la commande, de son lancement jusqu'à la réception des documents et leur paiement. Dans le cas des périodiques, le travail se poursuit avec la gestion du circuit des fascicules reçus (bulletinage, conditionnement et mise en magasin temporaire) ainsi que le pilotage du centre du réseau Sudoc-PS 28, portant sur les publications en série dans la thématique des langues orientales, notamment pour ce qui concerne la demande d'identifiants ISSN.

La nécessité de prendre en compte les besoins identifiés pour chacune des zones géographiques couvertes accroît l'importance d'un pilotage cohérent, appuyé sur une évaluation des usages de ces ressources. Cela conduit également à une recherche constante de nouveaux fournisseurs. Travaillant avec un grand nombre d'acteurs hors de la zone européenne, des procédures ont été établies afin de gérer au mieux les circuits d'importation de docu-

ments. Ces processus internes mis en place sont aussi régulièrement adaptés pour tenir compte des évolutions normatives.

Les dons et échanges bénéficient d'une prise en charge dédiée et adaptée selon le donateur ou le partenaire.

Coordination documentaire

- À l'échelle régionale : participation au groupe de travail « cartographie » en Île-de-France, sur le volet ressources continues aréales.
- À l'échelle nationale : participation au binôme de négociation du consortium Couperin pour les ressources de l'éditeur Brill, suivi des projets d'acquisition en licences nationales dans le cadre du GIS CollEx.
- À l'échelle européenne : coadministration du consortium CEDDREJ pour les ressources japonaises et participation au réseau EALI pour les acquisitions mutualisées de ressources du domaine chinois.

Gestion des ressources continues

- Renouvellement du marché d'abonnement de périodiques.
- Intégration dans les collections des périodiques khmers déposés par l'École française d'Extrême Orient et des périodiques transférés par l'Institut d'études slaves dans le cadre du plan de conservation partagée EBCO.
- Transfert des données de gestion de la documentation électronique dans le module ERM du SIGB Koha.
- Enrichissement des données de gestion de la documentation électronique, mise en place de tableaux de bord.
- Gestion du signalement des ressources numériques ouvertes dans le cadre du partenariat établi avec la Bibliothèque nationale centrale de Taïwan.

2 SIGNALEMENT ET EXPOSITION DES DONNÉES

Le signalement des différentes ressources proposées par la bibliothèque structure l'activité.

Cela passe par une vigilance constante sur la qualité des données catalographiques, d'autant plus nécessaire que la diversité linguistique des collections de la BULAC impose un traitement en bi-écriture de nombreux documents. Cette vigilance est portée par la coordination du catalogage, pilotée par un trinôme (réfèrent Autorités, réfèrent Calames, réfèrent Rameau).

Évolutions du signalement

- Chantier de mise en cohérence des données d'exemplaires entre le catalogue local et le catalogue collectif SUDOC géré par l'ABES : cette opération implique un nettoyage de ces données, un alignement entre Koha et le SUDOC et l'évolution des procédures de création et de modification des exemplaires.
- Travaux de signalement des livres électroniques acquis ou en accès ouvert.
- Mise en cohérence des pratiques de signalement des collections patrimoniales.
- Amélioration des modalités de gestion de la communication des archives et manuscrits.

Projets informatiques

- Montée de version du SIGB Koha (version 23.11), avec la mise en production d'un nouveau module

dédié aux traitements de conservation, développé par la BULAC.

- Pilotage du projet TransLITAL : exploitation des technologies de TAL pour l'analyse et la correction des translittérations d'écritures non-latines dans le SUDOC (cf. Partenariats).
- Participation au projet Cabestan de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, de visualisation cartographique des collections du SUDOC selon des critères linguistiques (cf. Partenariats).

3 NUMÉRISATION

La diffusion et l'exposition des collections numérisées s'inscrivent dans la politique de science ouverte et de soutien aux humanités numériques.

Enrichir la Bibliothèque numérique aréale (BiNA)

- Exploitation de nouvelles fonctionnalités proposées par la visionneuse d'Omeka S pour exposer les données textuelles issues du traitement de documents numérisés par des moteurs HTR/OCR sur des corpus arabes maghrébins et chinois.
- Signalement et diffusion *via* la BiNA des archives de Mustapha Chokay Bey numérisées par les Archives nationales du Kazakhstan, conservées à la BULAC.
- Développement de services en appui à des projets de recherche dans le domaine des études aréales : tests d'entraînement d'outils d'alignement et de nettoyage de données ; utilisation des outils et plates-formes développés pour les humanités numériques (ceux de l'IR* Huma-Num notamment).
- Développement d'un connecteur permettant de verser depuis NumaHOP des corpus de données dans Nakala, l'entrepôt de données de l'infrastructure de recherche Huma-Num.
- Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt *Biblissima+* : numérisation du fonds du cheikh el-Haddad (BULAC) et de la smala d'Abd el-Kader (Institut de France/Château de Chantilly), en partenariat avec l'IRHT (sous réserve de sélection du projet).
- Poursuite du travail d'éditorialisation des collections numérisées de la BiNA, *via* l'exploration des fonctionnalités d'Omeka-S : projet de développement d'un module d'expositions virtuelles en partenariat avec l'Inalco (sous réserve de la sélection du projet dans le cadre du programme européen *MSCA and citizens*).

PÔLE MÉDIATION

Les **enjeux d'adaptation et de résilience** sont les deux axes majeurs qui irriguent l'activité courante et les projets de l'année 2024 du pôle Médiation. Il s'agit d'améliorer autant que possible la qualité du service rendu tout en accompagnant les évolutions qui peuvent être rendues nécessaires pour assurer le fonctionnement de la bibliothèque dans un contexte contraint.

La prise en compte des enjeux transversaux de **formation** des publics et des personnels autour des humanités numériques et de la science ouverte, ainsi que l'amélioration de la qualité de service *via* le programme « Service Public + » restent au centre des préoccupations.

Le démarrage du chantier d'aménagement de la **pointe Cantagrel**, tiers-lieu dédié à la sociabilité étudiante et à l'animation culturelle, s'accompagnera d'une préfiguration plus approfondie de ses futurs usages.

Suite à la mise en place d'un Comité opérationnel pour la **science ouverte** et les services à la recherche, un guichet unique pour les chercheurs sera déployé, en articulation avec la publication d'une feuille de route pour la science ouverte.

Dans les espaces publics, le projet de refonte de l'outil de réservation des espaces réservés sera réétudié à l'aune de nouvelles évolutions techniques. La phase opérationnelle du chantier de refonte du libre-accès sera préfigurée.

Une **charte de la médiation**, dont la publication était initialement prévue en 2023, contribuera à améliorer la structuration et l'affichage de la politique de services de l'établissement. Elle s'appuiera sur une actualisation des chartes de l'accueil et de l'action culturelle.

Dossier majeur SCIENCE OUVERTE

- Formalisation et coordination des actions *via* la rédaction d'une feuille de route.
- Accompagnement du dépôt de jeux de données des usagers au même niveau que les publications (outils : guichet, veille, recensement des compétences, formations interne).
- Promotion de la science ouverte à travers l'administration des collections HAL existantes (« Études asiatiques en France » et « Moyen-Orient et Mondes musulmans », « Études océaniques en France ») et la création d'une nouvelle collection dédiée aux études maghrébines.
- Instruction de nouvelles formes de collaboration avec les environnements Wikimedia, Wikidata et Wikipédia.
- Travail d'élaboration autour de l'ouverture de nouvelles données d'activité de la bibliothèque.

Dossier majeur UN LIBRE-ACCÈS RENOUVELÉ

- Préparation du chantier opérationnel de recotation et de réétiquetage des collections en libre-accès.
- Amélioration de la gestion dynamique et de la valorisation des collections en libre-accès : contribution à l'analyse des collections (production d'indicateurs, cartographie), plan de désherbage, mise en valeur des nouveautés ; refonte de la procédure de récolement des collections.

- Révision de la signalétique des périodiques en salle en fonction des acquisitions pour 2024.
- Campagnes de mesure de la consultation sur place des ouvrages du libre-accès (mars et novembre 2024).

Dossier majeur BULAC EN ALERTE

- Si les contraintes budgétaires l'exigeaient, accompagnement de l'évolution à la baisse de l'offre de services à destination des usagers.
- Cartographie des services en Île-de-France.
- Publication de portraits de bibliothèques sur le Carreau de la BULAC.

Dossier majeur POINTE CANTAGREL

- Publication du dossier de consultation des entreprises au printemps 2024.
- Lancement des travaux à l'été 2024.
- Dans la perspective d'une ouverture à l'automne 2025, conception de la programmation culturelle du nouvel espace et préparation de son appropriation par les usagers.

Dossier majeur PATRIMONIALISATION

- Valorisation et communication autour de la démarche de patrimonialisation des collections.
- Instruction du projet de pastilles patrimoniales en fonction de la liste des « trésors » de la BULAC inscrite au plan de patrimonialisation.

1 CONNAISSANCE DES PUBLICS

Enquêtes flash qualitatives

Suite au travail effectué autour de l'enquête de 2021, la révision des modalités de construction et de traitement des futures enquêtes de publics sera formalisée. Elle permettra d'ajouter une brique d'enquêtes ciblées qualitatives aux enquêtes quantitatives déjà existantes. Les questionnaires de satisfaction relatifs aux formations évolueront en fonction des besoins.

Enquête auprès des chercheurs fréquentant la BULAC

Une nouvelle enquête générale sur les usages et les besoins des doctorants et des enseignants-chercheurs est prévue pour 2025. L'année 2024 permettra d'en définir le périmètre précis. Il s'agira d'ajuster l'offre de services dans un contexte en forte évolution notamment sur la question des pratiques et stratégies de publications. En plus des usages spécifiques des services et outils proposés par la BULAC, l'accent sera mis sur l'utilisation de HAL ainsi que sur les éventuels besoins complémentaires de formation dans le domaine des humanités numériques et de la gestion des données de recherche.

2 ACCUEIL DES PUBLICS

L'accueil des publics est une des missions centrales de la BULAC. Cette mission comprend l'organisation du service public (planning de SP, réunions d'accompagnement, formations, *Gazette* du SP, référentiel de service public), le recrutement, la formation et l'encadrement des contractuels étudiants nécessaires au fonctionnement des salles de lecture, la bonne tenue des espaces dédiés aux usagers (matériels, équipements en salle de lecture), le suivi de la circulation des documents (prêts, communications sur place, retards, rappels), l'étude et l'analyse des publics ainsi que le prêt entre bibliothèques et la numérisation à la demande.

Après une année 2023 consacrée à l'amélioration de la qualité du service rendu en salle et à distance qui a vu le retour d'une fréquentation importante et le développement de nouvelles coopérations autour des publics, l'année 2024 sera consacrée à la formalisation des missions à travers la déclinaison des programmes de communication nationaux et à l'actualisation des documents cadres (Charte d'accueil).

Programme « Service public + » et enquêtes de publics

Le suivi des indicateurs de qualité des services aux publics et leur déclinaison opérationnelle s'ins-

crivent dans le fonctionnement courant du pôle pour 2024.

Les propositions d'amélioration de l'accueil, suivant la liste des engagements « Services publics + », notamment l'accueil téléphonique, qui ont été partiellement mis en œuvre en 2023, seront finalisées.

Les mesures d'adaptation des services s'accompagneront d'un plan de communication et d'information à destination des publics.

Enfin le recours à des enquêtes ponctuelles pour un paramétrage ciblé des services pourra être envisagé.

Formation des agents et amélioration de l'accueil des publics

Les modalités actuelles de formation des agents et des nouveaux arrivants au service public ayant fait l'objet d'une restructuration complète en 2023, les formations courantes se poursuivront et un nouveau cycle de formation « culture professionnelle » sera déployé au 1^{er} semestre 2024 dans un format amélioré pour tenir compte des retours des participants et des besoins identifiés.

Meilleure utilisation des espaces publics

Suite à l'évolution du règlement public concernant les espaces réservés et à la mise en place d'un fonctionnement resserré pour optimiser leur occupation en 2023, le travail se poursuivra dans le sens d'une rationalisation de l'utilisation des espaces dédiés aux personnes en situation de handicap.

En fonction des moyens, un projet de modification du logiciel de réservation d'espaces pourrait être mené pour permettre une meilleure organisation du service.

Adaptation de documents

Malgré le renouvellement de l'habilitation exception handicap fin 2022, le service n'a pas retrouvé son public, déjà très limité antérieurement. Pour être pertinent, le service doit gagner en visibilité et en efficacité en 2024. La communication autour du service auprès des lecteurs devra être amplifiée.

Plus largement, un renforcement de la formation des agents à l'accueil des publics en situation de handicap sera mis en œuvre pour augmenter l'usage des services proposés (formation des personnels référents, formation interne).

3 FORMATION DES PUBLICS

L'année universitaire 2023-24 a été l'occasion de consolider et d'enrichir les modalités de transmission des compétences informationnelles et la diffu-

sion des bonnes pratiques en matière de recherche, notamment dans une perspective de promotion de la science ouverte, tout en diversifiant les publics touchés.

Le haut niveau d'exigence dans la conception des formations se double d'un soin particulier accordé à l'accompagnement des agents formateurs et à la coordination avec les enseignants pour les formations à destination des étudiants aréalistes, qu'elles soient intégrées ou non dans des cursus.

Largement plébiscité en 2023, le développement d'une offre de formation enrichie à destination de l'ensemble des publics s'est appuyé sur les relais pédagogiques dans les établissements partenaires et se poursuivra dans 3 directions : la spécialisation des contenus de formation pour répondre aux besoins des études aréales ; la contribution au renforcement des compétences en matière d'humanités numériques et de science ouverte ; le maintien d'un éventail large de formations à destination de tous les publics.

Des formations ouvertes à tous

Les formations sont également accessibles aux usagers extérieurs au périmètre universitaire : savoir évaluer l'information dans le contexte de développement des outils d'intelligence artificielle, utilisation du logiciel Zotero, introduction aux humanités numériques, découverte des outils de gestion des données...

Des formations dédiées à des publics universitaires spécifiques (pour le niveau étude : licence, master ; pour le niveau recherche : doctorat, enseignement-recherche).

L'ouverture de l'offre de formation à l'ensemble des établissements du GIP sera amplifiée, notamment pour les formations destinées aux étudiants en master, en doctorat et aux chercheurs.

- Déploiement de formations dédiées aux humanités numériques pour la L3 et le Master et renforcement du dispositif objectif Master proposé en L3.
 - Reconstitution des ateliers d'initiation à la codicologie appliqués aux domaines extra-occidentaux pour le Master avec possibilité d'ouverture pour les L3.
 - Déploiement de formations co-construites avec les chargés de collection à destination des Masters.
 - Enrichissement du cycle doctoral de nouvelles formations : Zotero-Niveau approfondissement ; Cartographie des données avec Khartis ; « Publier pendant sa thèse : enjeux et stratégies ».
- Maintien de l'offre de formation en présentiel parallèlement à des séances à distance.

- Reconstitution au dernier trimestre 2024 du cycle court de formation « Recherche » tel qu'il a été introduit en 2023 et enrichissement du programme.
- Enrichissement de l'offre de formation aux chercheurs sur la base de l'enquête de besoins réalisée au premier semestre de l'année 2023 pour renforcer les connaissances et les compétences en matière d'humanités numériques et de science ouverte.
- Déploiement de partenariats autour de projets de formation centrés sur la recherche en études aréales en concertation avec les établissements du GIP et ceux du consortium Huma-Num DISTAM.

La mise à jour des intitulés du catalogue de formation sur le site web sera poursuivie et les rubriques dédiées à chaque formation seront enrichies aussi souvent que possible par l'ajout de ressources pédagogiques.

4 VALORISATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

La valorisation de la recherche aréale est associée à la médiation des collections en s'organisant autour de 3 axes :

- la programmation scientifique et culturelle,
- le guichet unique des services à la recherche et à la science ouverte,
- la valorisation des collections en libre-accès à travers une gestion concertée et dynamique.

Programmation scientifique et culturelle

La programmation scientifique et culturelle 2024 s'appuie sur un large éventail d'actions (expositions, tables rondes, projections-débats, ateliers, séminaires...) et se prolonge de manière pérenne à travers des contenus audiovisuels, des publications numériques et le prêt d'expositions.

Le programme d'expositions se fait l'écho :

- de l'actualité de la recherche à partir des collections (partenariat avec le projet ERC « *TYPARABIC – Early Arabic Printing for the Arab Christians. Cultural Transfers between Eastern Europe and the Ottoman Near-East in the 18th century* » pour un projet d'exposition sur la littérature arabe chrétienne imprimée au XVIII^e siècle),
- de la stratégie science-société déployée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (partenariat avec l'Inalco dans le cadre de l'appel à projets *MSCA and Citizens* des « Actions Marie Skłodowska-Curie et les citoyens » du programme Horizon Europe),
- des projets culturels phares du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture (partenariat avec la Bibliothèque nationale Lituanie pour un projet d'exposition dans le

cadre de la Saison La Lituanie en France, mise en œuvre par l'Institut culturel lituanien et l'Institut français).

Les réseaux sociaux utilisés pour la médiation en ligne à destination du monde universitaire et du grand public seront réévalués, la BULAC explorant la possibilité d'investir de nouveaux canaux, plus transparents dans leur modération et plus respectueux du pluralisme d'idées. Sur la base des réflexions d'un groupe de travail institué à l'automne 2023, une stratégie alternative sera déployée et accompagnée d'un plan de communication.

En articulation avec la cellule de pilotage des productions de contenus audiovisuels mise en place en 2023, la production des contenus sera inscrite dans un programme de fonctionnement courant. Le projet de documentaire sur la mission d'enrichissement des collections de la bibliothèque, valorisant les spécificités de la BULAC, notamment les acquisitions en langues non occidentales trouvera son aboutissement.

Une réflexion sera par ailleurs menée concernant les modes de diffusion et d'exposition des images de la photothèque de la BULAC, pour répondre aux principes FAIR.

Les compétences acquises ces dernières années en matière d'organisation événementielle, de diversification des productions audiovisuelles et d'utilisation des prolongements numériques de la programmation, seront étayées en mettant l'accent sur le partage, la polyvalence et le transfert d'expertises pour garantir la continuité du service en 2024. Le plan de formation des agents à l'alimentation du site web sera mené à son terme dans l'objectif d'une augmentation du nombre de contributeurs.

Un guichet unique pour les chercheurs et la science ouverte

La rénovation des services à la recherche et leur articulation autour des questions liées à la science

ouverte a été entamée en 2023 avec la mise en place d'une organisation nouvelle.

La construction d'une offre de services plus efficiente entre dans une phase opérationnelle avec le déploiement d'un guichet unique facilitant la réponse aux sollicitations des chercheurs et la synergie entre les acteurs. Il s'agit à la fois de produire un document de cadrage des interventions et services de la BULAC concernant la science ouverte et de mettre en fonctionnement une coordination organisationnelle renforcée autour des services à la recherche, adossée à une cartographie précise des compétences internes.

Cela permettra de poursuivre, développer et diversifier les activités d'accompagnement et de formation des chercheurs notamment concernant les humanités numériques et la science ouverte.

La question de l'articulation science/société est également un axe de travail à formaliser et à travailler en s'appuyant sur l'existant (projets Wikipédia, projets à inscrire dans la pointe Cantagrel, canaux web existants).

Organisation et gestion du libre-accès

La mise en espace du libre accès et la gestion des documents qui le constituent est un outil central de la valorisation des collections. Le libre-accès donne à voir le discours de la bibliothèque sur ses acquisitions et offre un regard sur l'actualité de la recherche dans les domaines aréaux couverts.

La gestion courante de ces collections a été révisée en 2023 pour une meilleure coordination des interventions et une plus grande transversalité. À la faveur de la révision de la charte du libre-accès, un chantier de refonte de la classification a été mené qui se traduira en 2024 par la préfiguration du chantier opérationnel de recotation.

PÔLE CONSERVATION ET PATRIMOINE

Patrimoine, Acte II... L'année 2024 marquera l'acte II de la patrimonialisation des collections. De cette patrimonialisation procèdent un certain nombre de chantiers échelonnés sur les prochaines années. Les autres points du programme d'activités s'inscrivent dans la continuité des années précédentes.

Dossier majeur En Alerte !

– Participation au travail de signalement des gisements patrimoniaux et des matériaux pour la recherche dans le cadre de la cartographie CollEx.

— Plan de sauvegarde des biens culturels.

— Signalement et priorisation des chantiers de traitement des fonds d'archives.

Dossier majeur SCIENCE OUVERTE

— Régie et expertise des documents pour la numérisation patrimoniale.

Dossier majeur LIBRE ACCÈS

— Chantier de réétiquetage et de mouvement des collections du libre-accès.

Dossier majeur Patrimonialisation des collections

— Charte de la conservation.

— Gestion dynamique des collections de périodiques dans le cadre de la mise à jour de l'offre en salles de lecture.

1 CHANTIERS TRANSVERSAUX

Récolement du magasin 23 (collections historiques de la Bibliothèque des langues orientales)

Le chantier de récolement sera poursuivi, assurant la vérification des manquants et le signalement des documents présents non catalogués. Il permettra de transférer à la Réserve les documents anciens et d'identifier ceux qui doivent faire l'objet d'un reconditionnement. Il s'agit d'une opération pilote pour organiser le récolement des autres magasins.

Récolement du magasin 8 (collections de cartes)

Ce chantier, entamé en 2021, porte sur le traitement physique des cartes géographiques (mise à plat, en tiroir, sous pochette). Un inventaire est tenu en parallèle sur la base d'un tableau de description partiel, préalable au signalement systématique des cartes et à leur mise à disposition du public.

Manuscrits asiatiques rétrocédés par la BnF

Venant compléter un premier ensemble revenu à la BULAC en 2012, ce sont 83 cotes de manuscrits asiatiques (indochinois, indien, pali, sanscrit) qui ont été retournés à la BULAC après un dépôt temporaire de la Bibliothèque des langues orientales dans les années 1930.

Le traitement de ces manuscrits comprendra recotation, rondage, signalement et reconditionnement autant que nécessaire.

Numérisation

Le pôle Conservation et Patrimoine participera aux opérations de numérisation en prenant en charge les constats d'état, la communication des docu-

ments au prestataire et la réalisation des contrôles qualité visuels.

2 GESTION DES MAGASINS

Conditionnement des périodiques

Le traitement du magasin 13 étant achevé, Le chantier de conditionnement des périodiques de la BIULO se poursuivra dans le magasin 14.

Récolement des périodiques patrimoniaux

Un chantier de repérage des périodiques patrimoniaux issus des collections de la BIULO sera mis en œuvre : évaluation de l'état des collections ; appréciation de la patrimonialité des documents.

Intégration des périodiques du Cambodge collectés par l'EFE0

Après traitement catalographique et conditionnement, intégration des nouveaux segments de collections dans les magasins de périodiques.

Refoulement

L'avancement du traitement des collections des anciennes annexes de la BIULO et le déménagement des collections déposées par l'EHESS nécessiteront d'importants chantiers de refoulement.

Remise en ordre du magasin 22

Les collections du magasin 22 (IEI) devront être reclassées.

3 TRAITEMENTS DE CONSERVATION

Reliure des périodiques en libre accès recherche

Les périodiques en libre accès sont régulièrement reliés, autant pour favoriser la facilité de consultation des lecteurs que pour assurer des conditions de conservation optimales.

Traitement systématiquement des monographies en libre accès

Toutes les monographies destinées au libre accès sont examinées du point de vue de leur constitution

matérielle et de leur aptitude à résister à un usage intensif : selon le diagnostic, elles peuvent être plastifiées, consolidées ou reliées par un prestataire extérieur. La gestion de ces opérations sera facilitée par la mise en production du module de gestion des traitements de conservation du SIGB Koha.

Traitement des fonds des annexes Clichy et Dauphine

Les opérations de pilon, rachat et recotation des fonds des annexes Clichy et Dauphine seront poursuivies.

MISSION COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

La responsable de la mission Communication institutionnelle poursuivra son activité à mi-temps-retraite progressive, jusqu'au 31 décembre 2024, date de son départ à la retraite. Elle se focalisera sur la production de contenus institutionnels destinés au site web afin de poursuivre la valorisation de l'établissement, de ses activités et de ses collections.

PARTENARIATS

– Poursuite du partenariat BULAC–Festival Cinéma du réel (22-31 mars 2024). Pour la 7^e année consécutive, la BULAC projetera dans l'auditorium sa sélection des films documentaires de la compétition 2024, et accueillera leurs réalisateurs, ainsi que les chercheurs et les étudiants choisis pour dialoguer avec eux, lors de ces projections-débats publiques.

– Poursuite du partenariat avec le Festival Vo-Uf « Traduire le monde » (27-29 septembre 2024), à Gif-sur-Yvette (92). Dans le cadre de sa carte blanche, la BULAC organise chaque année une table ronde valorisant les littératures d'une des aires géolinguistiques représentée dans ses collections. L'édition 2024 sera celle du 10^e anniversaire du partenariat BULAC-Vo-Uf, un événement spécifique (à définir au cours du premier trimestre 2024) est envisagé avec les fondateurs du Festival.

1 SÉRIE MULTIMÉDIA « LA BULAC VUE PAR »

Réalisation de deux nouvelles pastilles multimédias, accompagnées chacune de leur entretien long format. Librement accessibles sur le site web de la BULAC, dans la rubrique éponyme, la série lancée à la rentrée 2021, s'enrichira des portraits des chercheurs Alain Messaoudi et Nazarii Nazarov. La pastille en cours de réalisation, « La BULAC vue par Emmanuelle Laurent » qui valorise les collections naxi de l'établissement, finalisée fin 2023, sera publiée en janvier 2024. L'ensemble de ces pastilles multimédias sont conçues et réalisées en collaboration avec le photographe Grégoire Maisonneuve.

2 CONCEPTION GRAPHIQUE – INTERFACE ATELIER GRAPHIQUE ET IMPRIMEURS

La mission assure l'interface avec l'atelier de graphisme baldinger•vu-huu et les différents imprimeurs afin de mener à bien la réalisation des supports de communication visuelle.

3 PUBLICATION ANNUELLE DES CHIFFRES DE LA BULAC

La BULAC en Chiffres 2023 seront produits au cours du premier trimestre 2024, après la finalisation du rapport d'activité 2023, pour être mis en ligne sur bulac.fr et diffusés dans les deux *Lettres d'information de la BULAC* (culturelle et institutionnelle) ainsi que *via* ses autres canaux de communication.

4 CONCEPTION DE LA LETTRE INSTITUTIONNELLE DE LA BULAC

Cette lettre est publiée deux fois par an, au rythme des assemblées générales, et envoyée aux membres des instances de la BULAC, aux représentants des établissements membres du GIP BULAC et de ses ministères de tutelle, ainsi qu'aux gouvernances des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de son périmètre d'activité.

5 SITE WEB

La mission contribue à l'enrichissement de la partie institutionnelle du site web, ainsi que de la rubrique « Espace pro », afin de répertorier systématiquement tous les supports de communication et d'information produits depuis l'ouverture de la BULAC. Ce dispositif rétrospectif permettra de visualiser un panorama des évolutions de l'identité visuelle et graphique de la BULAC, de 2010 à 2024.

6 PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL « NOUVEAUX RÉSEAUX SOCIAUX »

Partageant les inquiétudes soulevées par les récentes évolutions du réseau X (ex-Twitter), la BULAC a décidé d'explorer d'autres canaux de communication plus éthiques, en explorant notamment les réseaux sociaux émergents. Le groupe de travail est chargé d'élaborer une stratégie de transition qui inclura une communication ciblée vers les publics internautes de la BULAC, qu'ils soient étudiants ou chercheurs aréalistes en SHS.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

La direction générale des services, remaniée pour une plus grande efficacité de gestion, est désormais composée de deux équipes : une équipe Administration (ressources humaines, ressources financières, affaires juridiques, logistique) et une équipe Informatique (réseau, infrastructures, postes de travail et logiciels), soit un effectif total de 14 personnes.

Dossier majeur EN ALERTE !

– Conseil et appui technique pour l'étude et la réalisation des objectifs entrant dans le périmètre du système d'information (notamment sobriété numérique).

Dossier majeur SCIENCE OUVERTE

Utilisation et mise à disposition de logiciels libres :
– développements des extensions du SIGB,
– intégration des nouveaux outils libres au système d'information.

Dossier majeur POINTE CANTAGREL

– Conseil et appui technique pour l'étude et la réalisation des objectifs entrant dans le périmètre du système d'information.
– Élaboration du marché public de travaux, suivi du choix du ou des prestataires, ainsi que soutien à la supervision des travaux.
– Suivi logistique au sein du comité d'exploitation du bâtiment (COMEX).

1 ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe Administration assure la gestion des ressources humaines (y compris l'administration fonctionnelle des applications de gestion) pour tous les agents : accueil des nouveaux agents et préparation des départs, suivi des dossiers du personnel (déroulement des carrières, retraites, contrats, congés et absences, missions, etc.).

Pour les agents titulaires et contractuels sur poste vacant, l'équipe assure la liaison administrative avec le rectorat (gestionnaire des emplois mis à disposition de la BULAC) et avec le ministère (gestionnaire des corps de la filière bibliothèque). Pour les agents contractuels sur budget propre du GIP, elle prépare la paie à façon et gère directement les opérations afférentes. Elle répond également aux différentes enquêtes statistiques des tutelles.

Garantir aux agents un déroulement et un suivi de carrière conformes à la réglementation

La complétude, la qualité et le respect des délais de transmission des dossiers des agents aux administrations gestionnaires sont essentiels pour la bonne gestion de leur carrière.

Dialogue social et action sociale

L'équipe Administration participe au dialogue social aux côtés de la direction, instruit les principaux dossiers présentés et produit le Rapport social unique (RSU).

Prévention des risques professionnels

La DGS est l'interlocuteur privilégié du médecin du travail et des représentants du personnel pour toutes les questions relatives à l'hygiène, à la sécu-

rité et aux conditions de travail. Elle établit et suit la réalisation du programme de prévention annuel et met à jour le document unique (DUERP) en collaboration avec la Formation spécialisée du CSA.

2 ADMINISTRATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Gestion budgétaire et comptable

L'équipe Administration assure avec l'agent comptable la préparation et le suivi du budget et de ses modifications, l'exécution des dépenses et recettes, le suivi des comptes fournisseurs, et assure l'administration fonctionnelle des applications de ressources financières. Elle répond également aux différentes enquêtes des tutelles en matière budgétaire et comptable.

Le régisseur d'avances et de recettes intervient pour de petits paiements par chèque et en numéraire (vente de tickets-restaurants, remboursement de cartes et livres perdus ou endommagés, PEB, etc.). L'équipe est également l'interlocuteur des agents et des personnes extérieures (membres des AG et CS, intervenants de l'action culturelle, etc.) pour le suivi des missions.

Suite logicielle de gestion financière et comptable

Deux chantiers majeurs sont prévus en 2024 :

- 1^{er} semestre : gestion des pièces justificatives de la chaîne de la dépense dans le PGI Cocktail.
- 2^e semestre : passage en production sur Infinoé à la fin de l'été 2024.

Dix modules de gestion financière et comptable sont utilisés : gfc-Admin, gfc-Recettes, gfc-Dépenses, gfc-Marchés, gfc-Opérations, gfc-Situations, gfc-

Budget, gfc-Compta, ainsi que les modules grh-En-voi-Paye (qui a remplacé l'ancien logiciel de paye Girafe abandonné par la DGFIP) et grh-Retour-Paye.

3 MARCHÉS, CONVENTIONS, AFFAIRES JURIDIQUES

Le directeur général des services œuvre au sein de l'équipe Administration où il assure, dans le cadre de la gestion des marchés publics et des conventions, un rôle de conseil auprès des services pour la passation des marchés publics, prépare les pièces administratives des appels à la concurrence, gère les opérations de publicité requises, assure le suivi administratif des contrats.

Il veille à garantir la sécurité juridique du GIP BULAC.

En 2024 il aura notamment pour rôle d'accompagner la direction dans la procédure de renouvellement du groupement d'intérêt public, dont l'échéance est fixée au 4 novembre.

4 FORMATION DES PERSONNELS

Suite à l'évolution de l'organigramme, la formation des personnels sera pilotée à partir du 1^{er} janvier 2024 par un chargé de mission Qualité de vie au travail, qui mettra en œuvre et évaluera le plan annuel de formation (en annexe), qui recense la liste des formations internes et externes validées et financées auxquelles les agents de la BULAC participeront.

5 HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

La responsable RH participe de droit aux réunions de la Formation spécialisée. En articulation avec le chargé de mission « Qualité de vie au travail », elle assure le suivi des décisions du CSA en matière d'hygiène et de sécurité.

6 INFORMATIQUE

L'équipe informatique pilote, administre techniquement et exploite les infrastructures informatiques et les services numériques de l'établissement, à savoir :

- système et réseaux, téléphonie ;
- gestion des fournitures informatiques, consommables d'impression et du parc matériel,
- informatique documentaire ;
- outils de gestion des ressources humaines et financières ;
- outils de travail collaboratif, applications bureautiques et professionnelles ;
- site web, signalétique dynamique, système de contrôle des accès .

La stratégie de développement du système d'information repose sur des outils informatiques libres et ouverts.

L'activité de l'équipe s'appuie sur les compétences techniques et fonctionnelles de 6,4 ETP.

Outre les activités courantes d'administration et d'exploitation, l'année 2024 sera consacrée aux projets suivants :

- Mettre en œuvre le dossier majeur « **renouvellement des infrastructures informatiques** ». Après de nombreuses années de bons et loyaux services, une grosse partie des matériels constituant l'infrastructure technique du système d'information de la BULAC est en fin de vie. Conserver en production des composants fragilisés par l'âge fait courir des risques élevés à l'établissement : ils constituent le socle du SI et soutiennent le fonctionnement de la quasi-totalité des services de la BULAC. Les constructeurs de ces matériels cessent de les maintenir, il est indispensable de les remplacer. Sont concernés la majeure partie des serveurs, les éléments actifs du réseau et les systèmes de stockage dédiés aux sauvegardes. L'équipe Informatique prend en charge les différentes étapes de l'opération : analyse des marchés publics existants, préparation des consultations publiques concernant les domaines non couverts, analyse des offres, préconisations concernant l'attribution et suivi de la mise en œuvre jusqu'à la vérification de service régulier.

S'agissant d'une étape préalable, le **réseau** sera traité en début d'année. L'appel d'offre concernant les serveurs de virtualisation sera rédigé et publié en parallèle, en vue d'une mise en ordre de marche au début du 2^e trimestre.

Il faudra également :

- réviser et réorganiser les moyens techniques et logiciels utilisés pour le stockage des fichiers communs sur le réseau ;
- participer à la réalisation des objectifs des dossiers majeurs de la BULAC (sobriété numérique, science ouverte, pointe Cantagrel) ;
- continuer d'accompagner les travaux inhérents au changement de plate-forme des outils de gestion des ressources humaines et financières ;
- maintenir à jour le système informatisé de gestion de bibliothèque et ses extensions ;
- faire évoluer le site web de la BULAC, pour améliorer et étendre ses services ;
- développer l'infrastructure support et les services gérés en commun avec l'Inalco ;
- mettre en œuvre un système d'authentification centralisée pour les personnels ; intégrer la fédération d'identité « Éducation et recherche » afin de bénéficier de l'ensemble des services Renater ;
- définir et formaliser la politique de sécurité des systèmes informatiques (PSSI) ;
- établir l'annexe informatique au règlement commun de gestion du Pôle des langues et civilisations : élaborée en lien avec l'équipe informatique de l'Inalco, cette annexe permettra de clarifier les responsabilités des deux établissements en matière d'investissements et de fonctionnement, et de définir les processus à mettre en œuvre en cas de rupture de service – plan de reprise d'activité par exemple.

DIRECTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT

La direction technique du bâtiment, service commun à la BULAC et à l'Inalco, est composée de 6 agents dont deux encadrants.

Son objectif principal portera sur le lancement des travaux d'aménagements du tiers lieu, dit « **Pointe Cantagrel** », espace polyvalent à destination privilégiée des étudiants de l'Inalco et des lecteurs de la BULAC.

La poursuite du processus engagé **d'optimisation énergétique** constituera le second axe majeur d'action. Le marché du prestataire de maintenance multi-technique, à renouveler au printemps, représente un contrat à fort enjeu pour le suivi et l'amélioration continue des niveaux de consommation d'énergies.

La perspective de la commission de sécurité du Pôle, à l'automne 2024, orientera également les priorités de maintenance du patrimoine immobilier durant l'année à venir.

L'expérience du cambriolage récent de la BULAC sera mise à profit pour engager une réflexion sur la sécurisation des collections les plus précieuses, que ce soit en termes de sûreté et de contrôle des accès des magasins et particulièrement de la Réserve, mais également dans le cadre du plan de sauvegarde, en termes de vulnérabilité des ouvrages aux potentiels sinistres (incendie, inondation, etc.).

1 PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA POINTE CANTAGREL

Concernant le projet de tiers-lieu commun de la Pointe Cantagrel, installé dans le local attribué à la BULAC, l'été 2024 devrait voir le lancement du chantier, après les deux années nécessaires à la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, aux études préalables et aux délais d'instruction et de recours du permis de construire. Les travaux, estimés à 480 000 €, devraient s'achever courant 2025, pour une ouverture au public espérée à l'automne 2025.

2 OPTIMISATION TECHNIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Ce projet ne pourra être mené à bien que dans l'hypothèse d'une maîtrise du coût des dépenses énergétiques, principal risque financier annoncé : dans ce domaine, et au terme de dix ans d'économies énergétiques totalisant plus d'un tiers des consommations d'origine du bâtiment, la poursuite de l'optimisation nécessitera de sensibiliser davantage encore les agents et les usagers aux enjeux.

En effet, ce sont 36 % d'économies d'énergies qui ont déjà été réalisées en 12 ans sur les consommations d'électricité et de chauffage (soit presque deux millions de kWh par an), obtenus par une optimisation régulière du rendement de fonctionnement des installations techniques, de leur régulation automatisée et de leur pilotage quotidien. Si les gains de 10 % à échéance 2024 par rapport à 2019, demandés dans le cadre de la circulaire de la Première ministre du 25 juillet 2022, ont d'ores et déjà été atteints, les engagements pris dans le plan de sobriété 2022 restent donc pertinents pour atteindre les objectifs du décret tertiaire de -40 % en 2030, voire, au-delà, ceux du pacte vert européen à échéance 2050.

Au premier chef, l'accent sera mis dans le marché renouvelé de maintenance multi-technique sur un pilotage rigoureux des équipements de ventilation et de chauffage répartis dans les 42 locaux techniques : le suivi quotidien des indicateurs et des outils de pilotage est en effet le premier moyen de garantir les économies de consommations fixées dans le plan de sobriété.

Pour tempérer les effets induits par le plan de sobriété sur le confort des usagers, une réflexion sera menée sur l'accompagnement des mesures restrictives, afin d'éviter que cette démarche ne soit perçue comme punitive, et ne compromette l'adhésion de chacun. Ainsi, en confort d'été particulièrement, l'effet ciseau entre le réchauffement climatique et les conséquences du plan de sobriété (baisse/arêt des climatisations) oblige à imaginer, aussi bien dans la salle de lecture de la BULAC que dans les huit amphithéâtres de l'Inalco, des solutions techniques de ventilation naturelle, notions bien connues dans les DOM-TOM mais pour lesquelles les bâtiments mécanisés et étanches de métropole ne sont pas conçus : la pertinence de la mise en œuvre d'ouvrants sécurisés de ventilation en façade des salles de lecture de la BULAC sera donc étudiée en 2024.

La DTB continuera à participer autant que de besoin au travail de sensibilisation aux écogestes des différentes catégories d'usagers, automatismes nécessaires pour accompagner les efforts déjà réalisés sur les équipements techniques et pour éviter de les neutraliser par de mauvaises pratiques : en particulier, les visites de site, sous l'angle environnemental, proposées aux agents seront poursuivies.

La DTB continuera par ailleurs à exploiter courant 2024 les derniers gisements techniques identifiés d'économies d'énergies :

- La campagne de relampage de tubes fluorescents par des sources d'éclairage en LED se poursuivra au fil de l'eau, sans avoir recours aux remplacements en masse initialement envisagés.
- De même, le travail fin d'optimisation de paramétrage de la gestion technique du bâtiment (GTB) continuera avec le nouveau prestataire de maintenance de l'outil informatique centralisant le pilotage des 42 locaux techniques.
- Un remplacement au fil de l'eau des quelques ballons d'eau chaude sanitaires conservés en usage sur le site, par des chauffe-eau instantanés, réduira les consommations d'électricité sur le long terme.
- Enfin, le confort d'été sera renforcé par la remise en fonctionnement des stores motorisés des murs

rideaux orientés au sud, et des solutions de brise-soleil seront étudiées si leur installation s'avère pertinente.

À plus long terme, une réflexion devra être menée courant 2024 dans l'optique d'un schéma directeur de transition énergétique, pour identifier les investissements nécessaires pour atteindre les seuils suivants fixés par la loi Elan, à savoir -50 % et -60 % à échéance respective de 2040 et 2050, et en tablant sur les financements des futurs appels à projets environnementaux.

L'alimentation des dispositifs de contrôle de l'État sur la réalité des économies d'énergies réalisées, et en particulier la fiabilisation des données du Référentiel technique, ainsi que le renseignement de la base de donnée Ademe, OPERAT, se poursuivra.